

Le "Foyer", la nouvelle construction de la Société des "Salles populaires évangéliques" de Montreux, Architectes: MM. Huguenin et Rochat

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1914)**

Heft 17

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-30860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le quai entre bassins a 100 m. de large. Celui du côté du lac 50 m., et le quai intérieur approximativement 40 m. Ils sont établis à la cote 376,75, c'est-à-dire 4 m. 20 au-dessus des hautes eaux (372,55) et 5 m. 30 au-dessus des basses eaux (371,25). Cette cote a été choisie de façon à laisser un espace libre suffisant sous les ponts qui franchissent le Flon. Sur le quai intérieur, on a prévu 2 entrepôts de 100 m. de long sur 20 de large. Dans la partie du port située à l'ouest du Flon, les emplacements entre les voies peuvent être avantageusement loués comme terrains industriels.

Le port est relié par une route d'accès à la route cantonale n° 777 de la Bourdonnette à Lutry par laquelle s'effectueront les camionnages. Il est raccordé, d'autre part, à la gare de Renens et, par là, à la nouvelle gare aux marchandises de Lausanne.

c) *Voie de raccordement de la gare de Renens au port de Vidy.* — Cette voie, longue de 1950 m. jusqu'à l'entrée du port, se détache du raccordement industriel de l'Usine à gaz de Malley au pont sur le chemin de la Tuilerie, coupe dans une forte tranchée le pli de terrain qui domine la Bourdonnette, passe par-dessus la route cantonale n° 1 de Lausanne à Genève à la croisée de cette route avec les routes n° 76 du Moulin de Vaux à la Bourdonnette et n° 777 de la Bourdonnette à Lutry, traverse les prés de Vidy, passe par-dessus la route cantonale n° 778 de la Maladière au Pont de la Chambronne, relevée, pour aboutir au port. Au total, le raccordement exige 4 ponts dont 2 sont prévus en métal et 2 en maçonnerie, sans compter les ponceaux sur le Flon. La rampe maximum est de 25 ‰.

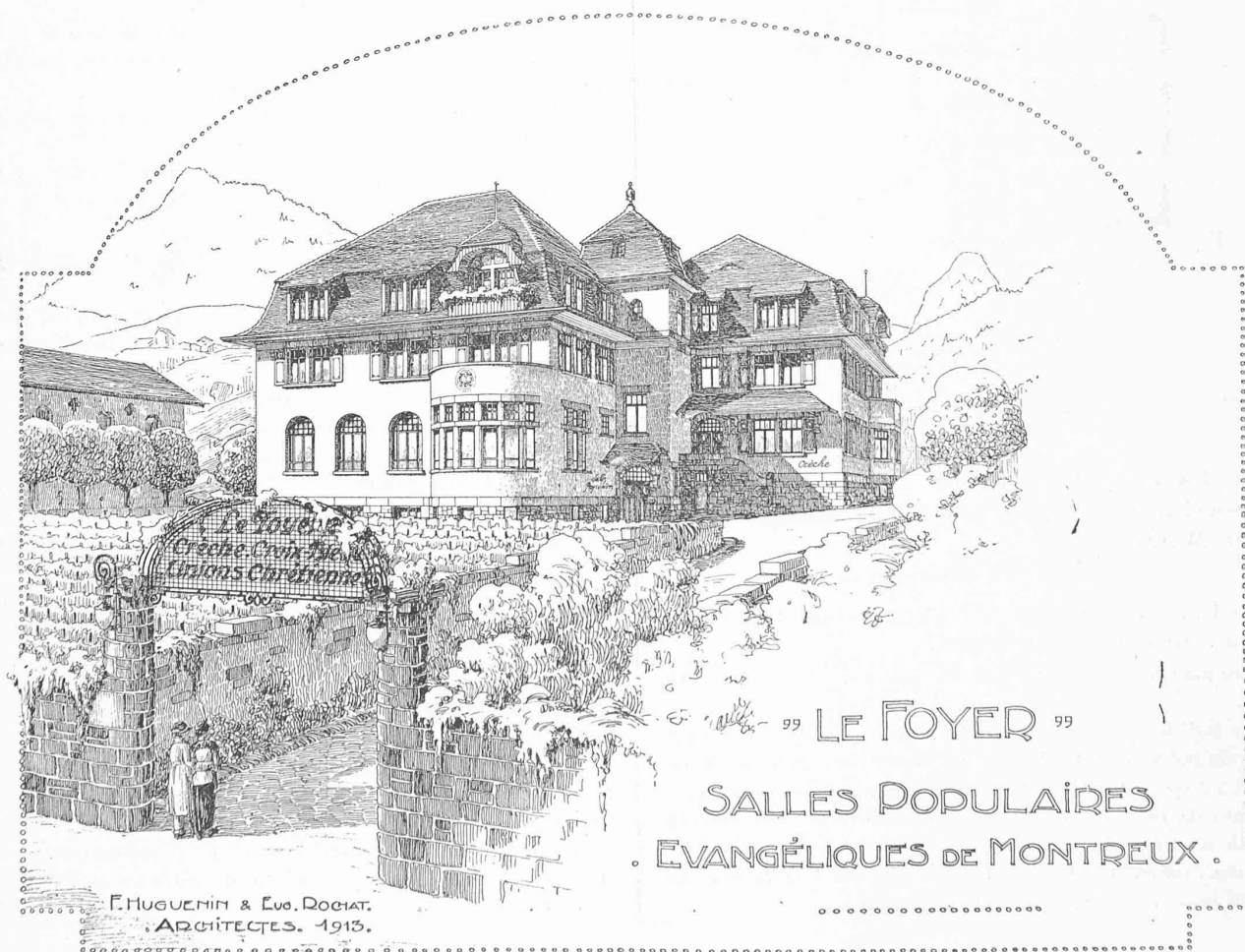
CHAPITRE XV

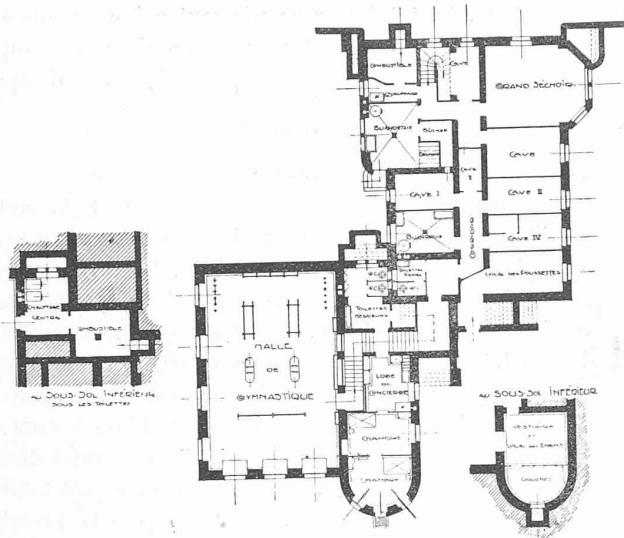
Devis.

Tous les travaux à exécuter ont fait l'objet de métrés détaillés, tant de notre part que de la part des maisons qui se sont chargées des projets spéciaux. Nous avons établi une série de prix comprenant les prix moyens actuels applicables dans la région. De cette façon, nous avons pu deviser très exactement le coût du canal, en tenant compte d'un imprévu évalué à 5 ‰ environ du montant calculé.

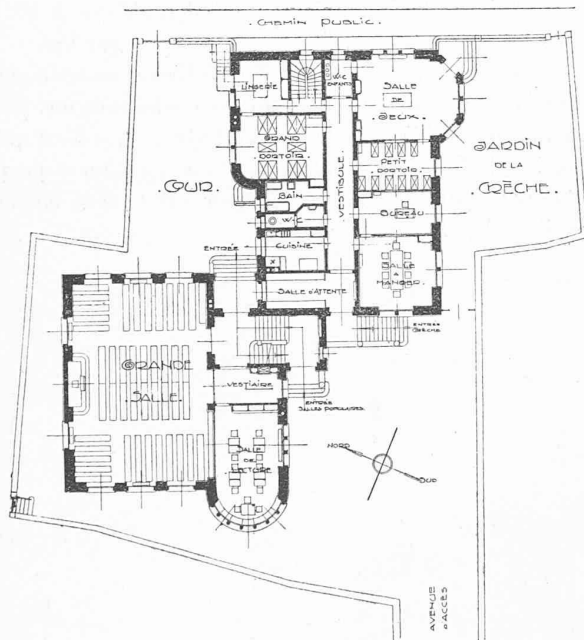
Nous présentons deux devis, donnant l'un le coût des travaux à exécuter en première période, c'est-à-dire la dépense de premier établissement, l'autre, le coût total du canal complètement achevé. Le devis pour la première période se monte à 36 884 000 francs, ce qui représente une dépense de 996 865 francs par km. Le coût total pour la première et la deuxième périodes s'élève à 47 millions 550 000 francs, soit 1 285 135 francs par km.

Ces sommes peuvent paraître élevées si on les compare au coût moyen de construction des chemins de fer. Mais il ne faut pas oublier que le canal d'Enteroches n'est qu'une section de la voie navigable du Rhône au Rhin et que pour établir un parallèle il faut se baser sur le coût moyen de la ligne de Chancy à Coblenz.





Plan du sous-sol — 1 : 500.



Plan du rez-de-chaussée — 1 : 500.

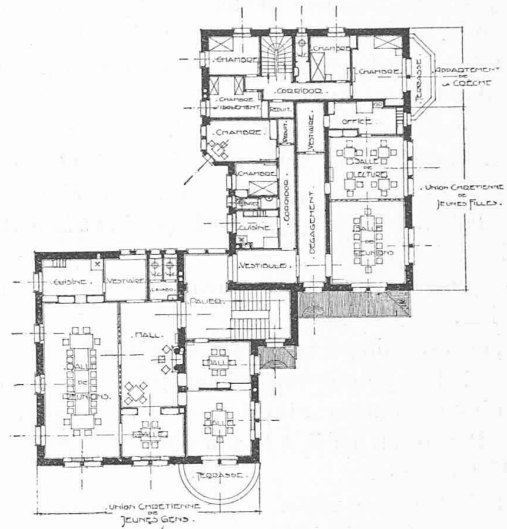
Le « Foyer », la nouvelle construction de la Société des « Salles populaires évangéliques » de Montreux.

Architectes : MM. Huguenin et Rochat

Le bâtiment du Foyer a été construit ensuite de concours public entre les architectes locaux.

Commencé en été 1912, il a été inauguré le 2 novembre 1913.

Le but de la Société des Salles Populaires étant de réunir sous un même toit, les locaux des œuvres diverses de Montreux s'inspirant d'un même esprit et d'un même principe : l'amour du prochain, elle a fait une place dans les bâtiments qu'elle a aménagés, aux œuvres suivantes : *Réunions locales d'évangélisation populaires, Crèche, Unions Chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles et Croix-Bleue.*

Plan du 1^{er} étage — 1 : 500.

SALLES POPULAIRES ÉVANGÉLIQUES DE MONTREUX

Architectes : MM. Huguenin et Rochat.

Le bâtiment se compose de deux corps de logis qui sont reliés par une tour, la tour de l'escalier.

La maison de droite, (est) comprend : *la Crèche* avec entrées indépendantes bien distinctes, et toutes les installations sanitaires spéciales nécessaires.

L'œuvre dispose de locaux nombreux et spacieux, répartis sur trois étages.

Les autres œuvres occupent l'autre corps de logis et la moitié du bâtiment de la Crèche, toutes utilisant l'entrée de la Tour (escalier principal).

Au sous-sol, on a aménagé une très belle salle de gymnastique, avec locaux pour douches.

Vers l'entrée principale, se trouve l'appartement du concierge, se composant : de cuisine-loge et de 2 chambres au sud et à l'est.

Au rez-de-chaussée, sont la Grande Salle de réunions de 300 places environ, une salle de lecture, bibliothèque pouvant être utilisée comme agrandissement de la Salle de réunions, et un vestiaire.

A proximité de la salle de gymnastique, des locaux du rez-de-chaussée et de l'entrée, sont deux corps de toilette W.-C. pour dames et messieurs.

Au premier, se trouvent les locaux des Unions Chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles, locaux utilisés au ss par la Croix-Bleue et le Foyer Féminin.

Le 2^{me} étage renferme 3 appartements localifs, dont le revenu aide la Société des Salles Populaires à couvrir les intérêts annuels de sa dette.

L'ensemble de la construction est traité avec simplicité. Son coût total ascende à environ Fr. 24 000 pour les bâtiments, et Fr. 15 000 pour les abords, accès, etc.

Le prix de revient du mètre cube de construction est de Fr. 28 environ, toutes installations intérieures et frais compris.